

# **Banque Africaine de Développement**



## **DJIBOUTI**

**AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE AUX POPULATIONS VICTIMES**

**DE LA SECHERESSE**

**SEPTEMBRE 2011**

**Département Régional de l'Afrique de l'Est B (OREB)**

## Contenu

1. SIGLES ET ABREVIATIONS .....	iv
2. Tableau 1 : Cadre Logique Simplifié du projet .....	1
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L’AIDE D’URGENCE .....	1
1.1 Contexte de la sécheresse conduisant à une situation d’urgence .....	1
1.2 Justification de l’opération .....	1
2. APERCU DE L’APPEL A L’AIDE D’URGENCE .....	3
3. LA CONTRIBUTION DE LA BANQUE A L’AIDE HUMANITAIRE D’URGENCE ..	4
3.1 Objectifs et description de l'assistance d'urgence.....	4
3.2 Coûts et source de financement.....	4
3.3 Modalités de mise en place et calendrier .....	4
3.4 Modalités d’acquisition et de décaissement .....	5
3.5 Suivi et audit.....	5
4. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET CONDITIONS DE DECAISSEMENT	5
4.1 Conclusions et recommandations.....	5
4.2 Conditions de décaissement .....	6
5. ANNEXE 1 Activités et budget pour une période de mise en place de 6 mois .....	7
6. ANNEXE 2 Présentation des intuitions des Nations Unies participants à l’appel de fonds, de leur besoin de financement et des contributions reçues. ....	8
7. ANNEXE 3 Eléments relatifs à la situation structurelle du pays en terme de sécurité alimentaire.....	10

## 1. SIGLES ET ABREVIATIONS

CERF	Fonds central d'Intervention d'Urgence
CRW	Fonds de Réponses aux Crises
DISED	Direction de la Statistique et des Etudes Démographique
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
LTA	Lettre Tripartite d'Accord
FSS	Fonds Spécial de Secours
OCHA	Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
ONU	Organisation des Nations Unies
RSP	Rapport Standard de Projets
PAM	Programme Alimentaire Mondial
IPC	Classification intégrée des phases de sécurité alimentaire

## 2. Tableau 1 : Cadre Logique Simplifié du projet

CHAINE DE RESULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VERIFICATION	RISQUES/MESURES D'ATTENUATION
		Indicateur	Base	Cible		
IMPACT	Réduction de la souffrance humaine des populations affectées par la pénurie de nourriture et d'eau.	Le niveau de nutrition des populations affectées.	Niveau 3 stade de crise (deux niveaux inférieurs au niveau catastrophe/famine).	Niveau de nutrition des populations affectées s'est amélioré par rapport au niveau de Juin 2011	Rapport Fewsonet, OCHA, UNICEF et PAM.	<p><b>Risques:</b> Arrivée d'un large nombre de réfugiés en provenance de Somalie affectant les programmes d'aide alimentaires de Djibouti</p> <p><b>Atténuation:</b> Le support d'urgence de la Banque fait partie d'un programme plus large visant à limiter les mouvements de population.</p>
	Les exigences minimales de nourriture et d'eau pour les populations touchées par la sécheresse sont remplies dans les régions du Nord Est, Est et Sud-Est.	Le nombre de ménages affectés par la sécheresse bénéficiant de l'aide de la Banque.	0	Autour de 17,000 ménages bénéficiant de l'aide (alimentation et eau)	Rapport produits par le PAM et les autorités Djiboutiennes	<p><b>Risques:</b> Afflux élevé de réfugiés qui interfère avec les ménages ciblés par l'aide. .</p> <p><b>Atténuation:</b> Même que précédemment.</p>
	<p><b>Composant 1:</b> Produits alimentaires</p> <p><b>Composant 2:</b> Camion citernes</p>	<p>Produits délivrés aux ménages d'ici deux mois.</p> <p>Eau délivrées aux populations.</p>	0	<p>17,000 ménages ayant bénéficiés de l'aide alimentaire.</p> <p>1000 camions citernes d'eau fournis à 4000 ménages</p>	Rapport produit par le PAM	<p><b>Risques:</b> Produits alimentaires et eau non disponibles localement.</p> <p><b>Atténuation:</b> Déclaration par les autorités Djiboutiennes de la situation d'urgence causée par la sécheresse permet d'obtenir ces produits exempts de taxes au sein de la région.</p>
ACTIVITES CLEES	<p><b>Composant 1:</b> Achat de 40.0kg de farine, 1.5kg d'huile et 4.0kg de graines par ménages et par mois sur une période de deux mois.</p> <p><b>Composant 2:</b> 1000 camions citernes d'eau.</p> <p><b>Composant 3:</b> Frais administratifs du PAM (5%).</p>				<p><b>Coûts:</b></p> <p>Composant 1: US\$ 820,000</p> <p>Composant 2: US\$ 130,000</p> <p>Composant 3: US\$ 50,000</p>	

# **DJIBOUTI: AIDE D'URGENCE A LA CRISE ALIMENTAIRE CAUSEE PAR LA SECHERESSE**

**- Juillet 2011-**

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'AIDE D'URGENCE**

### **1.1 Contexte de la sécheresse conduisant à une situation d'urgence**

1.1.1 La sécheresse survenue en 2011 dans la Corne de l'Afrique est considérée comme **le plus sévère épisode de sécheresse connu depuis 60 ans** et est à l'origine d'une grave crise alimentaire dans la région. L'Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) rapporte, dans son rapport sur la situation dans la Corne de l'Afrique datant du 29 Septembre 2011, que plus de 13 millions de personnes sont touchées à Djibouti, en Ethiopie, au Kenya, en Somalie et en Uganda. Deux saisons consécutives de très faibles pluies ont conduit à l'apparition d'une des années les plus sèches depuis 1950-1951.

1.1.2 **D'importantes régions de Djibouti ont été affectées** par la piètre pluviométrie durant la saison Heys/Dada allant d'octobre 2010 à février 2011 et ainsi que durant la saison Diraac/Sougoum qui s'étend de mars à mai 2011. L'insuffisance des précipitations a conduit à l'épuisement des réserves d'eau, la détérioration de la santé du bétail, la réduction de la production de lait, la perte massive de bétail. Ceci a causé la destruction des moyens de subsistance et des sources de revenus des populations, l'augmentation de la malnutrition en particulier chez les enfants de moins de cinq ans. Ces conséquences ont un impact direct et mortel sur les couches les plus vulnérables de la population du pays. Les programmes classiques d'aide se sont avérés insuffisants pour atténuer le surcroît de déficits alimentaires survenus étant donné le nombre croissant de personnes touchées et la détérioration continue de la situation de sécheresse. Le gouvernement Djibouti a développé une stratégie de long terme dont l'objectif est de **renforcer la résilience du pays** face aux épisodes de sécheresses. Bien que des résultats concluants soient déjà apparus, le pays n'est pas encore en mesure de faire face à l'épisode de sécheresse extrême survenu cette année<sup>1</sup>.

1.1.3 En juillet 2011, à la vue de l'ampleur du phénomène de sécheresse, l'ONU a renouvelé son **appel de fonds** lancé en Novembre 2010 visant à porter secours aux populations vulnérables touchées par la sécheresse. Dans le prolongement de l'appel de fonds des Nations Unies, le Président Djiboutien, a lancé **un appel international**, le 28 juillet 2011 pour faire face à la crise. Cet appel a été suivi par la création d'une commission interministérielle supervisée par le Ministère de l'Intérieur pour faire face aux urgences de la sécheresse. Dans la foulée, le gouvernement a créé un fonds d'urgence et a décaissé 1.2 millions de dollars pour fournir une assistance aux personnes les plus touchées. La **communauté des bailleurs de fonds** a apporté son soutien au pays en contribuant à l'appel de fonds lancé par les Nations Unies en Juillet 2011. L'intervention de la Banque au travers de la présente aide d'urgence s'inscrit dans le cadre cet appel de fonds pour lequel un déficit de financement de 14,6 millions de dollars subsiste.

### **1.2 Justification de l'opération**

1.2.1 La situation alarmante résultant de cet épisode de sécheresse extrême a conduit les autorités Djiboutiennes à adresser le 24 août 2011, **une demande d'assistance à la Banque**

---

<sup>1</sup> Des éléments sur la situation structurelle du pays sont présentés dans l'annexe 3 du document.

**Africaine de Développement d'un montant d'un million de dollars américains** pour faire face à la situation de sécheresse sans précédent dans le pays. La Banque a travaillé de concert avec les autorités et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour mieux cibler cette intervention d'urgence en conformité avec les Directives de la Banque. La demande des autorités est motivée par la perte de plus de la moitié du bétail et la situation de malnutrition qui en découle.

1.2.2 Selon le rapport de l'Unicef sur la situation dans la Corne de l'Afrique, datant du 14 septembre 2011, l'évaluation des besoins confirme que **120000 personnes sont affectées par la sécheresse à Djibouti** et ont un besoin urgent d'assistance humanitaire. L'ampleur de la crise se manifeste par l'étendue des personnes touchées qui représentent 14,7% de la population totale du pays. Sur les 120000 personnes affectées, plus de la moitié des personnes ont besoin d'une assistance alimentaire d'urgence et d'eau potable. Les populations particulièrement affectées se situent dans les **régions pastorales du nord-ouest et du sud-est** et les **zones urbaines**.

1.2.3 L'élevage est l'unique source de nourriture et de revenus pour la population de la **région pastorale du nord-ouest**. La sécheresse pendant la saison de Heys/Dada a engendré un taux élevé de mortalité pour le bétail. La taille des troupeaux a été réduite de 40%, les pertes pour les chameaux et les chèvres sont particulièrement élevées car les troupeaux ont été réduits de 60%. La production et la disponibilité du lait et du beurre a considérablement diminué et les animaux restants sont dans des conditions physiques très faibles ce qui diminue leurs prix de vente et par conséquent réduit les revenus de la population pastorale de cette région. La situation est peu susceptible de s'améliorer car la combinaison de faibles revenus et de la faible production de lait, avec des prix élevés pour les aliments de base dans les marchés voisins en Ethiopie exacerbe la situation de crise alimentaire pour les populations pastorales qui va persister du fait de l'entrée dans la saison traditionnellement sèche du pays.

1.2.4 Les troupeaux de la **zone Sud-est** ont été affaiblis et décimés par la sécheresse prolongée. La mortalité du bétail est élevée ; la taille des troupeaux de chameaux et de bovins a été réduite de 40%, en ce qui concerne les chèvres la réduction est de l'ordre de 60%. Les pluies erratiques inférieures à la normale ne seront pas suffisantes pour reconstituer les captages d'eau et régénérer les pâturages dans l'ensemble de la zone. Une réduction significative de la production de lait et de sa vente, combinée à une baisse des prix du charbon de bois, a réduit en moyenne de plus de la moitié le revenu des ménages pauvres, limitant ainsi significativement leur accès aux produits alimentaires. En conséquence, les ménages de cette région connaissent un déficit alimentaire très important.

1.2.5 La situation de sécurité alimentaire dans les **zones urbaines** est également critique. La majorité des ménages pauvres sont confrontés à des déficits alimentaires importants dus aux prix élevés des aliments de base. Selon la Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED), les prix des aliments de base sont de 68% plus élevés que la moyenne des cinq dernières années dans la ville de Djibouti tandis que les prix du kérosène sont de 47% au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. L'augmentation des prix des produits alimentaires contraint les ménages les plus vulnérables à allouer une part plus grande de leur revenu à l'achat de nourriture au détriment de la nutrition et de la santé comme en témoigne l'éclosion de maladie d'origine hydrique telle que le choléra.

1.2.6 En plus, des effets de la sécheresse dans le pays, l'instabilité continue du sud-centre de la Somalie combinée à une sécheresse extrême, conduit à **un nombre croissant de réfugiés** entrant dans Djibouti. Le rapport d'OCHA sur la situation dans la Corne de

l'Afrique du 29 septembre 2011, fait état de 19000 réfugiés enregistrés dans le camp Ali Addeh dont 89% proviennent de Somalie. Ceci représente 12000 personnes au-delà de la capacité du camp prévu pour 9000 personnes. La construction du nouveau camp de réfugiés d'Holl Holl dont l'ouverture était prévue pour ce mois, n'est pas encore finie. L'afflux de réfugiés au camp d'Ali Addeh s'est accéléré pour atteindre entre 500 et 800 nouveaux arrivants sur les derniers mois tandis qu'il était en moyenne de 350 personnes par mois auparavant. Sur la base des taux actuels d'afflux de réfugiés, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) estime que la population réfugiée pourrait atteindre 25000 personnes d'ici la fin de l'année. Le nombre de réfugiés dans le pays, en constante augmentation, exerce une pression accrue sur la demande de produits alimentaires dont la disponibilité est limitée.

1.2.7 Dans ce contexte, il s'avère nécessaire d'octroyer une aide alimentaire d'urgence aux populations victimes de la sécheresse afin de contenir la situation actuelle et de limiter les besoins à venir. La **présente proposition d'aide d'urgence aux victimes de la sécheresse à Djibouti** est justifiée car elle remplit les 3 critères d'éligibilité à l'aide d'urgence du groupe de la Banque dans la mesure où: i) la situation d'urgence est d'une ampleur telle que, manifestement, le Gouvernement Djiboutien et ses propres organes nationaux ne peuvent y faire face ; ii) les activités envisagées peuvent être réalisées rapidement et efficacement, et dans les délais requis; et iii) l'aide d'urgence proposée vise à ramener à une certaine normalité, aussi rapidement que possible, la situation socio-économique des populations sinistrées. La requête est ainsi en conformité avec les dispositions des Directives et Procédures Révisées de la Banque en Matière de Politique d'aide d'urgence et du Règlement Général du Fonds Spécial de Secours (ADB/BD/WP/2008/211/Rev.1 et ADF/BD/WP/2008/173/Rev.1).

## 2. APERCU DE L'APPEL A L'AIDE D'URGENCE<sup>2</sup>

2.1.1 A la lumière d'une situation alarmante et en vue de se prémunir contre l'accélération de la détérioration des conditions de vie des populations, l'ONU a renouvelé en Juin 2011 l'**appel de fonds** lancé en Novembre 2010. L'appel de fonds porte sur un montant de **33 millions de dollars américains** en vue de répondre aux besoins humanitaires d'urgence de 120000 personnes issues des groupes les plus vulnérables de la population. L'appel vise la mise en place des actions prioritaires suivantes: i) distribution d'aide alimentaire; ii) amélioration de l'accès à l'eau potable; iii) reconstruction de l'élevage et des activités agricoles; iv) accès aux services de santé de base, y compris ceux liés à la prévention et la gestion des cas de malnutrition aiguë; v) renforcement des capacités des institutions nationales dans la mise en œuvre et la coordination des secours d'urgence humanitaire.

2.1.2 L'appel regroupe les besoins de six agences des Nations Unies qui ont développés des programmes spécifiques pour travailler avec les organismes gouvernementaux sur des populations ciblées. Un montant de 18,7 millions de dollars américains a été mobilisé auprès des bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Il subsiste cependant à la date du 6 octobre 2011 un besoin de financement de 14.6 millions.

2.1.3 La Banque Mondiale a en outre été sollicitée par les autorités, en marge de l'appel de fonds, pour conduire une évaluation des besoins post-catastrophes du pays. L'étude sera financée au travers de la Fenêtre de Réponse aux Crises (CRW) de la Banque Mondiale. L'objectif de l'étude est de formaliser une stratégie de gestion des risques afin d'anticiper

---

<sup>2</sup> La ventilation des fonds requis par secteur d'activité, la ventilation des besoins de financement par organisation et le détail des fonds versés par la communauté des bailleurs à la date du 6 octobre 2011 sont présentés dans l'annexe 2 du document.

l'apparition de catastrophe et de renforcer la capacité de résilience du pays. L'Initiative pour la Corne de l'Afrique actuellement développée par la Banque permettra aux deux institutions de travailler en tandem dans ce domaine.

### **3. LA CONTRIBUTION DE LA BANQUE A L'AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE**

#### **3.1 Objectifs et description de l'assistance d'urgence**

3.1.1 **L'objectif de l'aide humanitaire d'urgence proposée** par la Banque est de contribuer aux efforts du gouvernement Djiboutien et de l'ONU en distribuant une aide alimentaire d'urgence et des camions citernes d'eau aux familles touchées par la sécheresse. L'opération d'aide d'urgence vient en appui à l'intervention conduite par le PAM telle qu'identifiée dans l'appel de fonds de juillet 2011. Les objectifs principaux de l'intervention sont d'empêcher une détérioration plus importante de la situation d'insécurité alimentaire des groupes vulnérables. L'intervention a identifié 90000 personnes au sein de la population la plus vulnérable, auxquelles sera apporté l'aide alimentaire d'urgence. Ces personnes se situent pour 60000 dans les zones rurales, 17000 dans les centres de santé et 13000 sont réfugiés.

3.1.2 L'opération d'aide d'urgence sera financée au travers de l'octroi d'un don provenant du Fonds Spécial de Secours de la Banque (FSS). Le montant total du don ne pourra excéder le plafond fixé à un million (1000000) de dollars américains. Les fonds provenant du don seront utilisés pour i) acheter des produits alimentaires, ii) couvrir les coûts associés au transport, iii) distribuer des rations alimentaires aux bénéficiaires et iv) couvrir les frais administratifs associés.

#### **3.2 Coûts et source de financement**

3.2.1 Le coût total de l'aide d'urgence de la Banque auprès de Djibouti est estimé à un million (1000000) de dollars américains. La ventilation des coûts est jointe en annexe 1. Les fonds fournis par la Banque sont limités et réservés aux fins de l'aide humanitaire d'urgence aux populations touchées par la sécheresse.

#### **3.3 Modalités de mise en place et calendrier**

3.3.1 En accord avec les Directives révisées de la Banque et les procédures pour le secours d'urgence, et les régulations générales du Fonds Spécial de Secours<sup>3</sup>, il a été confié au PAM la charge de la gestion de l'opération d'aide alimentaire d'urgence. Le PAM sera par conséquent l'agence d'exécution de l'opération proposée. Le programme a déjà un réseau bien établi dans le pays pour la provision de secours alimentaire. De plus, Djibouti abrite la plateforme logistique du PAM en charge de la distribution de l'aide alimentaire destinée à l'Ethiopie et à la Somalie. La Banque a en outre établi un partenariat avec le PAM au cours d'opérations d'urgence précédentes dans le pays. Le PAM sensibilisera le pays au fait que l'assistance d'urgence est une mesure temporaire afin d'éviter de créer de fortes attentes ou une dépendance. La durée totale de l'aide d'urgence n'excédera pas six (6) mois. Les fonds qui ne seront pas décaissés durant la période seront annulés.

---

<sup>3</sup>Selon cette directive, la mise en œuvre de l'aide humanitaire d'urgence peut être confiée à une agence d'exécution appropriée, sélectionnée parmi les agences spécialisées des Nations Unies actives sur le terrain, une institution gouvernementale compétente ou une organisation non-gouvernementale (ONG) crédible ayant une expérience avérée dans la mise en place d'opération d'aide d'urgence

### **3.4 Modalités d'acquisition et de décaissement**

3.4.1 **Acquisition.** En conformité avec les dispositions des Règles et Procédures de la Banque pour l'acquisition des biens et travaux, notamment au paragraphe 3.9, le PAM sera responsable de l'acquisition et de la distribution des biens qui se fera suivant ses propres règles. Le processus doit garantir un prix compétitif pour les produits. La Banque, grâce à une disposition de la Lettre Tripartite d'Accord (LTA), se réservera le droit d'exercer un examen à posteriori de ce processus d'acquisition. Enfin, le protocole d'entente entre le Gouvernement et le PAM doit prévoir un mécanisme de contrôle aux fins de s'assurer que les produits ont effectivement atteints les bénéficiaires en quantité et en qualité voulues.

3.4.2 **Décaissement.** Compte tenu du caractère urgent de l'opération proposée, il est recommandé que les fonds soient décaissés en une seule tranche, par paiement direct dans un compte bancaire du PAM, sur présentation des preuves à la Banque de l'ouverture du compte bancaire destinés à recevoir les fonds du don. Les décaissements seront également soumis à la signature d'une Lettre Tripartite d'Accord entre la Banque, le PAM et les autorités Djiboutiennes.

### **3.5 Suivi et audit**

3.5.1 La soumission d'un rapport d'audit sur l'utilisation des ressources octroyées par la Banque est une exigence liée au financement fourni. En conformité avec les dispositions des Directives révisées pour les secours d'urgence, le PAM n'est pas astreint à préparer des rapports financiers ou d'audit distincts pour l'opération d'urgence en question. Il sera toutefois tenu de présenter une confirmation écrite par un représentant officiel senior du PAM dans les six mois suivant l'achèvement de l'opération certifiant que le PAM a respecté les termes de la LTA. En outre, la Banque aura également accès aux rapports standards de projets disponible sur le site internet du PAM.

3.5.2 Le PAM déduira un coût administratif qui n'excédera pas plus de 5% du don de la BAD. A des fins de visibilité, le nom de la Banque et sa contribution devront apparaître dans le rapport financier consolidé de 2011 du PAM divulguant la liste des contributeurs pour l'année. Bien qu'il n'y ait pas de missions spécifiques de supervision de la Banque sur le terrain prévues pour surveiller la mise en œuvre de l'opération d'urgence proposée, la Banque suivra de près les progrès réalisés grâce à d'autres missions de la Banque dans le pays.

3.5.3 Les Directives révisées pour les secours d'urgence stipulent que l'aide humanitaire d'urgence est, par définition, une opération de court terme ne devant durer que quelques mois. Par conséquent, une période de six mois a été proposée pour l'exécution de cette aide d'urgence. Les fonds qui n'auraient pas été décaissés après cette période seront annulés.

## **4. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET CONDITIONS DE DECAISSEMENT**

### **4.1 Conclusions et recommandations**

4.1.1 L'aide alimentaire d'urgence proposée par la Banque a pour but de contribuer à atténuer la vulnérabilité des victimes de la sécheresse à Djibouti. Le document entend cibler les individus et les ménages les plus vulnérables avec pour objectif principal de préserver des vies et les moyens de subsistance de ces populations. L'opération d'aide d'urgence sera financée par un don du Fonds Spécial de Secours (FSS) de la Banque.

4.1.2 En conformité avec les Directives révisées, les Procédures pour les secours d'urgence et le Règlement Général du Fonds Spécial de Secours, il est recommandé que la Banque apporte son soutien aux populations touchées par la sécheresse à Djibouti au travers d'un don dont le montant maximum est un million de dollars américains (USD \$ 1000000).

## **4.2 Conditions de décaissement**

4.2.1 Le don sera décaissé en une tranche, sous réserve du respect des conditions suivantes :

i) la signature d'une Lettre Tripartite d'Accord entre la Banque, les autorités Djiboutiennes et le PAM ;

ii) la communication par le PAM à la Banque des coordonnées du compte bancaire sur lequel seront transférées les ressources du don.

## 5. ANNEXE 1 Activités et budget pour une période de mise en place de 6 mois

COMPOSANT	ACTIVITE	QUANTITE (par ménages)	COÛT PAR UNIT (USD par kg)	MONTANT en USD
1. Provision de nourriture pour 2 mois	Achat de maïs, d'huile végétale et grains pour 17,000 ménages	Les achats inclus le transport et la distribution: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 kg de maïs</li> <li>• 1.5 kg d'huile végétale</li> <li>• 4.0kg de grains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0.94</li> <li>• 2.94</li> <li>• 1.58</li> </ul>	820,000
2: Provision d'eau.	Camions-citernes d'eau pour 4000 ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0.25 camion-citernes pour deux mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 127.64 par camion.</li> </ul>	130,000
3: Frais administratifs du PAM (5%)				50,000
<b>Total</b>				<b>1,000,000</b>

## 6. ANNEXE 2 Présentation des intuitions des Nations Unies participants à l'appel de fonds, de leur besoin de financement et des contributions reçues.

L'appel de fond lancé par les Nations Unies en Juillet 2011 regroupe les besoins de financement de 5 secteurs d'activité tels que présenté dans le tableau 2. La ventilation des besoins respectifs de financement des six agences des Nations Unies regroupées dans l'appel: le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) est présentée dans le tableau 3. Enfin, la répartition des 18,7 millions de dollars américains mobilisés à la date du 6 octobre 2011 auprès des bailleurs bilatéraux et multilatéraux suivants : le Fonds Central d'Intervention d'Urgence (CERF), les Etats Unis, la Commission Européenne, le Canada, le Japon, la République de Corée, la France, l'Espagne et la Suisse, et leur besoins de financement sont détaillés par secteurs d'intervention dans le tableau 4.

Tableau 2 : Ventilation des besoins de financement par secteur

Secteur	Besoins de financements
Aide alimentaire	16,230,614
Santé et Nutrition	7,672,500
Agriculture et bétail	6,540,918
Eau et assainissement	2,381,606
Préparation et réponses aux urgences	438,700
Total	33,264,338

Source: Nations Unies, Appel à la Sécheresse Révisé Juillet 2011

Tableau 3 : Ventilation des besoins de financement par organisation

Organisations participant à l'appel	Besoins de financements
PAM	16,230,614
FAO	6,540,918
OMS	5,000,000
UNICEF	4,789,106
PNUD	438,700
UNFPA	265,000
Total	33,264,338

Source: Nations Unies, Appel à la Sécheresse Révisé Juillet 2011

Tableau 4 : Présentation des besoins de financement non encore satisfaits

Secteurs d'intervention	Agences des Nations Unies en charge des interventions du secteur	Besoins initiaux de financements	Financements reçus	Besoins de financements non encore satisfaits*
Aide alimentaire	PAM	16,230,614	11,983,547	4,247,067
Santé et Nutrition	OMS/UNICEF/UNFPA	7,672,500	2,290,220	5,382,280
Agriculture et bétail	FAO	6,540,918	2,061,187	4,479,731
Eau et assainissement	UNICEF	2,381,606	1,610,288	771,318
Préparation et réponses aux urgences	PNUD/PAM	438,700	0	438,700
Fonds reçus non encore alloué à un secteur	UNICEF	0	739,583	-739,583
<b>Total</b>		<b>33,264,338</b>	<b>18,684,825</b>	<b>14,579,513</b>

Source: OCHA, Service de Suivi Financier, 6 octobre 2011

\* à la date du 6 octobre 2011

## **7. ANNEXE 3 Eléments relatifs à la situation structurelle du pays en terme de sécurité alimentaire**

Djibouti est confronté à un **secteur primaire sous développé** qui s'explique par le climat de type aride du pays, l'insuffisance des ressources en eau facilement mobilisables et la non-maîtrise des techniques d'irrigation et de cultures. Le gouvernement s'attèle depuis plusieurs années à lever cette contrainte au travers de la mise en place d'une **stratégie de long terme** s'appuyant d'une part sur la valorisation des terres arables du pays par le biais du développement de systèmes d'irrigation et la mobilisation des eaux de surface et d'autre part sur l'exploitation depuis 2009 de terres agricoles dans des pays de la région, notamment en Ethiopie et au Soudan, pour créer un stock de réserve alimentaire. Cette stratégie de long terme, qui a pour objectif de **renforcer la résilience du pays** face aux épisodes de sécheresses, a déjà généré des résultats concluants mais ne permet pas encore au pays de faire face aux épisodes de sécheresse extrême tels que survenus au cours de cette année.